

MAIRIE DE

BRISCOUS

64 240

Arrêté municipal de fermeture du parking situé entre l'école Ikas Bide et Bil Toki et le parking situé devant la cantine des Salines N° 121-2023

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Considérant la posture **VIGIPIRATE** au niveau « Urgence Attentat » approuvée par le premier ministre le vendredi 13 octobre 2023.

Considérant que la menace a été élevée au niveau « Urgence Attentat » sur l'ensemble du territoire national en raison de la dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laissant craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur notre territoire et qu'il convient d'exiger le maintien d'une vigilance accrue,

Considérant la nécessité de sécuriser les bâtiments publics comme les écoles publiques,

ARRETE:

ARTICLE 1:

Le parking situé entre l'école Ikas Bide et Bil Toki et le parking situé devant la cantine des Salines sont **interdits d'accès à toute personne**.

ARTICLE 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren
- le Responsable des services Techniques.

BRISCOUS le 28 octobre 2023

L'Adjoint au Maire, par suppléance

Patrick ELIZAGOYEN

Téléphone: 05.59.31.70.90 Télécopie: 05.59.31.77.07

Courriel: mairie@briscous.fr

Site: http://www.briscous.fr ou http://www.beskoitze.fr